



**THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LIONS CLUBS  
MULTIPLE DISTRICT 112 BELGIUM**

Bruxelles, le 7 septembre 2023

Chère Présidente, Cher Président,

En participant au Prix de l'Œuvre Nationale, votre Club pourrait recevoir une somme importante pour une œuvre sociale dans laquelle vous vous investissez. La Commission récompense et reconnaît en effet l'engagement et l'implication continus des membres Lions au niveau social et culturel.

Le budget national accordé par le Conseil des Gouverneurs pour l'année 2023-2024 est de 45.000€. Les prix seront attribués lors de la prochaine Convention Nationale du MD 112.

Nous vous invitons donc à nous proposer une œuvre qui correspond évidemment aux valeurs du Lionisme mais nous précisons également l'importance particulière des critères suivants pour le classement des dossiers :

- L'engagement personnel et persévérant des membres, et éventuellement de leur famille, dans la réalisation de l'œuvre qui est proposée
- L'ampleur de l'action sociale ou culturelle et la bonne réputation du Lionisme qui en découle
- L'aide financière à l'épanouissement et au développement de l'œuvre concernée

Après réception et analyse des dossiers, la Commission rend visite aux Clubs et aux œuvres qui répondent aux critères prévus dans le règlement. Il est important de souligner que le soutien financier seul n'est pas suffisant.

Les membres de cette Commission pourront ainsi faire leur propre évaluation sur la qualité du dossier, l'engagement du Club pour l'œuvre durant les dernières années, l'interaction entre l'œuvre et le club, ou tout autre élément décrit dans le règlement.

En posant sa candidature, le Club ou groupe de Clubs accepte les modalités prévues (voir ci-dessous) et autorise la Commission à s'assurer, à tout moment, que le montant du Prix a bien été utilisé pour l'œuvre récompensée.

Une copie digitale de cette lettre, du questionnaire et du règlement sont disponibles sur le site internet du MD112 Belgium :

<https://www.lions.be/fr/commissions-nationales/commissions-oeuvre-nationale/>

Les dossiers doivent être rentrés au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Bien entendu, les membres de la Commission, représentant votre district, restent à votre disposition pour vous guider dans l'élaboration de votre dossier.

Nous vous souhaitons bonne chance dans tout ce que votre Club souhaite entreprendre sur le plan social ou culturel et vous adressons nos meilleures salutations Lions.

L'association que vous aidez, mérite plus que jamais de recevoir un soutien financier de notre Commission.

Anne-Marie Hollevoet-Claeys  
Présidente de la Commission Oeuvre Nationale  
0475/97.20.43

Marc Decoene  
Président du Conseil des Gouverneurs

ONG siégeant à: ONU, UNICEF, UNESCO, FAO, OMS, CONSEIL DE L'EUROPE...  
NGO zetelend in: UNO, UNICEF, UNESCO, FAO, WGO, RAAD VAN EUROPA....

MULTIPLE DISTRICT 112 — BELGIUM  
Tel: +32 2 478 17 31 [secretariat@lions.be](mailto:secretariat@lions.be) [www.lions.be](http://www.lions.be)